Ecole maternelle du centre
DIVONNE LES BAINS

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE Du 17 /05 /2021

académie Lyon
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ain
éducation nationale

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Mme MOREL Sandrine			**excusée**
MEMBRES VOTANTS			
NOM	**Présent**	**Excusé**	**Représentant**
Directeur de l'école - Président : DAVID Géraldine	*		
Maire : SCATOLIN Vincent		*	
Conseiller municipal : LOTH Patricia VALLA Julien	* *		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
GAYTON Juliette	*		
LEGAYE Fabienne	*		
DRAPEAU Jennifer	*		
PIRE Florent	*		
BAYEUL Christophe	*		
VASSEUR Nelly	*		
ROBERT Benoît	*		
Un des maîtres du RASED :			
D.D.E.N : SEGAIN Jean-Pierre	*		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			**Suppléants assurant un remplacement**
VIBERT Laure	*		
LE MASNE Zena		*	
BISSON Marina		*	
SKINNER Ophélie	*		De Mme Bisson
REINHART Maud		*	
CHOUX Blandine	*		De Mme Reinhardt
GENTY-CASTAN Cathy	*		
ELLIOTT Clio		*	
TEYSSEDRE Gaelle		*	
PERICHON Maria	*		De Mme Teyssedre
PRISSIMITZIS Damien	*		
PARNET Sylvain	*		
COLOMBINI Anais	*		
BOUNIA Hayette	*		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 17 /05 / 2021

La présidente, directrice de l'école
DAVID Géraldine

Date :17/05/2021
heure de début 18h30
En visio conférence

Ordre du jour :

Organisation du temps scolaire à la rentrée 2021-2022
Vote

Mme Patricia Loth, adjointe aux affaires scolaires a présenté un powerpoint récapitulant l'historique de l'évolution des rythmes scolaires mis en place à Divonne-Les-Bains, ainsi que le résultat du sondage émanant de la mairie auprès des familles et le calendrier des opérations.

Puis chaque membre de droit du conseil d'école soit 18 personnes ont pu répondre au vote mis en partage.

Voici les résultats :

A la question

Quelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021-2022 souhaitez-vous ?

1. Semaine de 4 jours et demi 0 voix
2. Semaine de 4 jours 18 voix
3. Ne se prononce pas 0 voix

A l'unanimité, le conseil d'école extraordinaire a voté pour le maintien de la semaine de 4 jours à larentrée prochaine 2021-2022.

Les horaires resteront les mêmes que les années précédentes à savoir :
Matin : 8h30-11h30
Après midi : 13h30 -16h30.

Fin de séance : 19h00